

Route du Pierraret  
04160 CHATEAU-ARNOUX  
www.parrines.fr  
parrines@yahoo.fr  
à

*Lettre rédigée avant les événements tragiques.*

**MME SEGOLENE ROYAL**

MADAME LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

OBJET : Propositions pour une meilleure gestion des déchets dans le 04

*Madame la Ministre,*

Depuis 6 ans, nous nous opposons (en proposant bien évidemment des solutions alternatives) à un projet **insensé** qui consiste à implanter un **centre d'enfouissement** d'ordures ménagères (appelé communément DECHARGE) à proximité d'habitations (moins de 400m) sur un terrain boisé et agricole, dans un paysage provençal digne des romans de Jean Giono. Il s'agit du lieu-dit "*Les Parrines*" sur la commune de Château-Arnoux (04) que vous connaissez car vous êtes venue en 2011 visiter la "*Ressourcerie*" de cette ville. Le terrain concerné, est appelé aussi "champ de l'Aygues" (eau en provençal) où des "*experts*" n'auraient pas trouvé d'eau ! **L'impact négatif** et **destructeur** serait immense : paysager, sonore, olfactif, visuel, écologique, environnemental, touristique, économique etc...

Nous sommes particulièrement attentifs à vos déclarations concernant la **transition énergétique** et la **gestion de nos déchets** et qui nous apportent, enfin, un élan d'optimisme et de bon sens dans notre combat juste et légitime.

Ce projet a été initié au début en 1998 **sans** que les populations concernées à l'époque ne fussent averties, à une période où l'on ne parlait ni **d'économie circulaire**, ni de **valorisation de déchets**, ni de **tri sélectif**. A cette époque, nous rappelons que l'un de vos conseillers : M. Jean-Louis Bianco a soutenu ce projet, mais nous comptons sur son intelligence et son amour de la région pour qu'il réalise enfin que ce projet est une ineptie totale. D'autre part, M. le Président de la République affirme qu'un bon projet doit être concrétisé dans les 5 ans !

Nous vous rappelons que la **Commission d'Enquête Publique** a émis un avis **défavorable** à ce projet en mai 2014. Malgré cela, Le Conseil Général du 04 et le **Sydevom** en particulier, persistent dans la volonté de réalisation de ce projet **inutile, inepte, coûteux, polluant, obsolète, dangereux et destructeur**.

- **inutile** : Notre département ne valorise que **14%** de ses déchets (département en **88° position** en France !). Nous proposons de nombreuses solutions afin d'augmenter considérablement ce pourcentage (des **projets** sont à l'étude). Le département dispose déjà d'un centre d'enfouissement (Valensole) très bien géré en sous exploitation malgré le faible pourcentage de valorisation des déchets !

- **inepte** : il s'agit d'un projet non réfléchi dénué de bon sens, mais empreint d'une forte dose de sottise. D'autres moyens existent pour éviter ce procédé. Observons les pays scandinaves, l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse etc... Si ce projet était réalisé, la rentabilité de cette décharge ne pourrait être obtenue qu'en "important" des déchets des départements voisins (ineptie environnementale) et que le SYDEVOM, qui a failli à sa mission, ôterait alors à la population le besoin de trier !

- **coûteux** : Il a été avancé une somme de **20M d'euros**, les commissaires enquêteurs multiplient au moins par **deux** cette somme. Quelle honte en cette période de **restriction budgétaire** pour une telle ineptie!

- **polluant** : Il est prouvé qu'un CET est particulièrement **nocif** pour l'environnement (air, nappe phréatique) de par les **odeurs** dégagées, le **méthane** émis (14 fois plus dangereux que le CO<sub>2</sub>), la pollution de la **nappe phréatique** dûe aux **lixiviats** (observons ce qui se passe à **Septèmes les Vallons**), l'impact négatif sur le paysage serait évident, cela engendrerait la présence d'animaux particulièrement nuisibles et d'oiseaux prédateurs à proximité de l'autoroute **A51** et du **Centre National de Vol à Voile de Saint Auban** (l'un des plus réputés d'Europe) avec risque de *péril aviaire*. Le **bruit** incessant des compacteurs rendrait la vie impossible. Ajoutons l'incertitude concernant la **géomembrane** sur laquelle seraient déposés des milliers et des

milliers de tonnes de déchets. Nul ne peut affirmer qu'elle résisterait, puisqu'il est impossible d'aller vérifier. Rappelons encore que ce lieu regorge de **sources** (encore une fois, *le champ de l'Aygues* !)

- **Obsolète** : comme nous l'avons déjà souligné, d'autres moyens existent. Certaines régions en France valorisent jusqu'à **70%** des déchets. Ce qui se fait ailleurs doit être possible partout. Nous sommes prêts à relever le **défi**. Rappelons encore que des projets sont à l'étude, notamment notre candidature au fond "**Leader**" qui s'inscrit dans un programme européen et dont l'un des axes a pour objectif "zéro gaspillage, zéro déchet", nous répondons ainsi à votre appel. Ce programme a été élaboré grâce à la collaboration des citoyens du Pays Durance Provence, voilà un bel exemple de **démocratie participative** qui vous est si chère. Ce programme "Leader" n'est réalisable que si le projet "Parrines" est abandonné. Ajoutons qu'un projet de **méthanisation** est aussi à l'étude pour réduire nos déchets. Nous espérons ainsi atteindre la moyenne nationale, dans une première phase, puis de la dépasser en nous appuyant sur des réalisations concrètes, notamment en Alsace.

- **dangereux** : Non loin de là court un pipe-line de **gaz naturel** et un autre **d'éthylène**. Des norias de camions circuleraient juste au-dessus de ce dernier et que **des tirs de mines** seraient prévus à proximité lors des travaux.... Mais quelle inconscience ! Des **incendies** se déclarent fréquemment dans les centres d'enfouissement, imaginez cela en Provence, de plus à 200 mètres de l'autoroute ! Mme la Ministre, vous n'ignorez pas les risques de **maladies bactériologiques et épidémiologiques**, ainsi que les **cancers et autres risques sanitaires** qu'engendrerait ce centre pour les personnes vivant à proximité (moins de 4km). De nombreuses études réalisées au Royaume Uni, au Canada, dans l'état de New York, dans l'Illinois, mais aussi en Europe indiquent des résultats particulièrement inquiétants.

- **destructeur** : La nature serait **défigurée, saccagée, massacrée**, des forêts déboisées, des champs de blé supprimés, des espèces protégées (**80** ont été dénombrées) à jamais anéanties et un tourisme lui aussi anéanti, à jamais.... Entre autre, en ce lieu un parcours VTT permet de pratiquer cette activité, de plus des parcours d'orientation y sont régulièrement organisés. En outre, il est à observer la présence extrêmement proche du célèbre site des *Rochers des Pénitents*, du massif du *Mercantour* en arrière-plan, la présence d'un village perché (*Montfort*) dominant la vallée de la Durance, situé à 1 200m à vol d'oiseau des *Parrines* et qui serait le premier village impacté. Ceci engendrerait une **dévaluation des biens immobiliers** et des commerces de 30% à 50% dans un rayon d'au moins 10km. Comment pourrait-on accepter cet état de fait dans une région qui a déjà subi de plein fouet **l'impact économique** dû aux licenciements massifs à l'usine Arkéma ? De plus, comment serait-il possible de développer le tourisme dans une région où serait implanté un centre d'enfouissement ?

Nous sommes particulièrement sensibles à tous vos propos et notamment : "*le présent plan de réduction et de valorisation des déchets permet d'accompagner la mise en oeuvre de la loi via un ensemble d'actions, faites d'engagements volontaires et de modernisation de nos outils réglementaires*".

**Mme le Préfet** du 04 se prononcera en **février** 2015 (après un délai de 6 mois de réflexion) afin d'accorder, ou **non** le permis d'exploitation de cette monstruosité.

Si par malheur, Mme le Préfet donnait l'autorisation d'exploiter ce site, nous ferions preuve à nouveau de **fermeté** et de **détermination** sous **toutes** les formes possibles afin que la raison et le bon sens l'emportent.

Persuadés que vous apporterez une attention particulière à notre juste combat, malgré les événements graves qui ont secoué notre pays la semaine passée, nous comptons sur votre **bon sens** afin que vous interveniez pour que ce projet insensé ne voie **jamais** le jour en sachant que nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre, en amont et en aval, afin de réduire, recycler et réutiliser ce que nous rejetons - cette **transition vers l'économie circulaire** étant de surcroît un vecteur de création d'emplois.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos distinguées salutations. Nous vous adressons tous nos voeux de bonne et heureuse année 2015.

